



Chambre du peuplier

Peuplier : les professionnels s'inquiètent de l'absence de replantations

L'assemblée générale de la Chambre du peuplier, rassemblant les exploitants et l'ensemble de la filière de transformation de cette essence, palettes, emballages, déroulage et trituration, s'est tenue à Piana, en Corse, en avril dernier.

La demande en bois de peuplier est en pleine croissance au niveau mondial, profitant à l'aval de la filière populi-cole qui voit les prix augmenter. En France, la consommation de l'industrie de transformation est également en hausse. Pour autant, les plantations sont toujours au plus bas, malgré les nombreuses démarches pour les encourager. Ce paradoxe durera-t-il encore longtemps ? Les membres de la Chambre du peuplier réunis en AG à Piana en Corse en avril s'accordaient tous sur la nécessité de relancer les plantations de peuplier en France et de communiquer sur la contribution de leur filière à une économie durable.

Les prix du peuplier sont en hausse

Le bois de peuplier est de plus en plus convoité, et la ressource française attire de nombreux acheteurs, avec récemment des nouveaux venus, notamment des exploitants italiens, à la recherche de bois pour leurs industriels. Partout en France, Hauts-de-France, Rhône-Alpes ou Champagne-



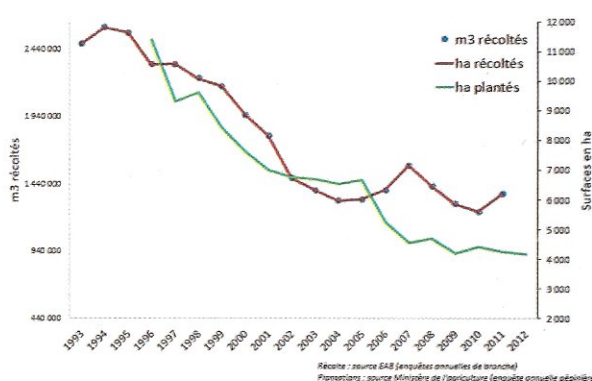
Les membres de la Chambre en forêt d'Aitone, une des plus belles forêts de pins laricios de Corse.

Ardenne, les exploitants sont sollicités par ces nouveaux acheteurs élargissant leurs rayons d'approvisionnement. Les prix ont suivi, augmentant de 10% environ, jusqu'à 50-55 euros/m³ pour les bonnes qualités. Les acheteurs proposent aussi de meilleures conditions de paiement, 30 jours au lieu de 60 ! En Belgique, les clients viennent même démarcher directement les producteurs témoigne Marc de Bock, exploitant à Horebeke, en Flandre. Pour faire face, certains déstockent, et tous s'inquiètent de voir la ressource manquer à terme. Car la demande ne devrait pas se tarir, le développement de l'économie des pays émergents, Asie, Inde ou même Egypte, nécessitant de plus en plus de bois. Pour les scieurs producteurs de palettes, cette hausse de prix est une moins bonne

nouvelle, d'autant que par ailleurs, le marché des connexes, qui représentait jusqu'à 15% de leur chiffre d'affaires, est en baisse, du fait du développement de l'utilisation des bois recyclés par les industries du panneau. Heureusement, la demande en palettes est en hausse, permettant à un exploitant comme Jacquot Baudier d'augmenter ses prix de 5 à 7%.

Les producteurs d'emballages légers se portent également plutôt bien, du fait de la reprise économique et du développement de la demande en emballages "écologiques", certaines grandes surfaces ne voulant plus que des emballages bois dont l'image est synonyme de qualité autant que de "production bio", une mode en plein boom.

Les contreplaqués peupliers sont devenus

Peuplier : évolution de la récolte et des surfaces reboisées en France

Le rythme des replantations du peuplier est passé de 2,3 millions de plants plantés par an, au début des années 1990, à moins de 600.000 plants/an en 2013. Sachant qu'en moyenne 1 plant produira 1 m³ sur 18 ans, le rythme de replantation est devenu très insuffisant pour assurer l'approvisionnement futur des industries de transformation. (Source : Chambre du peuplier)

à la mode, notamment aux Pays-Bas, et remplacent en partie les contreplaqués en bois asiatiques (meranti, autres exotiques) grâce à une image de ressource locale et écocertifiée. Les contreplaqués en okoumé continuent à être recherchés pour leur qualité supérieure. Le peuplier vient donc se substituer en partie à des essences tropicales autres qu'okoumé. Si l'on ajoute à cela que la demande de contreplaqués peuplier est également en hausse grâce à la bonne santé de l'économie et grâce à la mode des matériaux naturels auprès des agences et des fabricants de meubles, on comprend pourquoi les fabricants de contreplaqués consomment à eux seuls presque la moitié de la production française de peuplier, 600.000 m³ sur 1,3 million de m³. Le plus grand producteur de contreplaqués français, le groupe Thébault, qui produisait des contreplaqués jusque-là essentiellement en pin maritime et en okoumé, a démarré une gamme peuplier en 2010, qui reste très modeste pour le moment, mais le groupe s'est également associé à Drouin (70% / 30%) pour lancer en avril dernier une nouvelle unité de déroulage et de séchage de peuplier à Marigny-le-Châtel, dans le département

de l'Aube, pour se rapprocher d'un des principaux bassins populeux. L'usine devrait consommer 50.000 m³ de bois en 2019 et 75.000 m³ en 2020.

Le groupe Drouin, producteur de contreplaqués à 90% peuplier (le reste en okoumé) dans la Sarthe consomme quant à lui 50.000 m³ de peuplier, soit +20% en deux ans, là aussi du fait de la bonne santé du marché des contreplaqués peuplier.

Le groupe Joubert, fabricant de contreplaqués spécialisé en okoumé, a lui aussi fait un développement vers le peuplier, dont il a consommé 85.000 m³ de grumes en 2017. L'inquiétude d'une pénurie annoncée de la ressource les a convaincus de l'intérêt de rejoindre la démarche Merci le peuplier, et de mettre en place leur propre dispositif, Joubert Valter peupliers, avec la Société forestière de la Caisse des Dépôts. Joubert Valter peupliers remporte un grand succès, l'objectif de 100 ha devrait être atteint en deux ans au lieu des cinq prévus initialement. Le dispositif consiste à proposer aux propriétaires de peupleraies ou de terrains en désuétude de financer et gérer la replantation à leur place et de s'occuper de l'entretien puis de la récolte ensuite, en échange soit d'un montant forfaitaire soit d'un partage du revenu au moment de la récolte. Mais le plus gros consommateur de peuplier est

l'usine Garnica à Marmande (300.000 m³) et l'annonce de la possible création d'une deuxième unité de la même dimension dans le nord-est de la France n'est pas sans inquiéter les entreprises françaises. D'autant que l'approvisionnement est tendu dans tous les pays voisins, Italie, Espagne, pour une production européenne de contreplaqués peuplier en hausse depuis dix ans, à 600.000 m³ en 2017 (équivalent à une consommation de 1,4 million de m³ de bois).

La ressource, une préoccupation de plus en plus cruciale

Face à cette demande en croissance et qui ne devrait pas se ralentir, il est donc plus urgent que jamais de relancer les plantations, en berne depuis plusieurs années. Plusieurs raisons à cela, le changement de la sociologie du monde rural, l'opposition des organisations environnementales qui voient dans le peuplier une essence trop artificielle, et les coûts, d'entretien et de plantation plus élevés qu'auparavant. La hausse du prix du bois devrait donner un signal encourageant, mais la Chambre souhaite lutter sur tous les fronts pour encourager les replantations après exploitation. C'est l'objet de la charte Merci le peuplier (lire le zoom : "Une charte pour

✓ ZOOM

Une charte pour aider à reboiser

La charte Merci le peuplier engage l'acheteur d'une coupe de peuplier à aider le propriétaire à reboiser après la coupe en lui versant une aide de 2,50 euros par plant.

De plus, en achetant ses plants à un pépiniériste signataire de la charte, le populteur bénéficiera d'une réduction de 0,30 euros/plant, soit une aide au total de 2,80 euros/plant. En échange, le populteur s'engage à reboiser dans les deux ans.

Dans deux régions, Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine, les aides Merci le peuplier sont doublées grâce à la participation dans le premier cas du Fonds stratégique, une aide couplée avec une étude sur l'impact paysager des plantations dans cette région où la dimension paysagère en lien avec le patrimoine est essentielle, et dans le deuxième cas par la région elle-même.



aider à réboiser"), initiée par un groupe d'industriels et d'exploitants de la Chambre en Poitou-Charentes et qui continue à s'étendre dans de nombreuses régions. Le total cumulé des surfaces plantées grâce au dispositif se monte à 1.800 ha, et équivaut à 325.000 plants financés à hauteur de 813.000 euros par les acheteurs et les industriels. Des surfaces qui restent toutefois encore insuffisantes, malgré l'adhésion récente à la charte de Joubert, Garnica et Archimbaut. Un des freins à un plus grand développement du dispositif semble être l'obligation d'être certifié PEFC, la baisse du prix des emballages n'incitant pas les industriels de ce secteur à de nouvelles dépenses, et plus généralement la tendance des uns à attendre que les autres s'engagent pour le faire eux-mêmes... Les principaux contributeurs actuellement sont finalement les industriels du contreplaqué.

La Chambre est également partenaire du volet peuplier du programme de coopération territoriale européenne Interreg France-Wallonie-Vlaanderen "Pro Bos" de relance des plantations.

Un autre volet de l'action de la Chambre

en faveur de l'approvisionnement des industriels est une meilleure connaissance de la ressource française en peuplier grâce à une étude en cours s'appuyant sur la télédétection, financée par le ministère de l'Agriculture pour 50.000 euros et par France bois forêt à hauteur de 30.000 euros. L'étude a été confiée à une thésarde qui travaille au sein de Dynafor (Dynamiques et écologie des paysages agroforestiers, unité mixte de recherche associant deux départements de l'Inra (SAD et EFPA), l'Ensai (École nationale supérieure agronomique de Toulouse) ainsi que l'École d'ingénieurs de Purpan). Elle étudie actuellement la discrimination

Hervé Drouin
(à gauche)
vice-président et
Bernard Mourlan
(à droite)
président de
la Chambre
du peuplier.

✓ ZOOM

De la ressource à la transformation

La Chambre du peuplier se préoccupe aussi de la meilleure valorisation de la ressource. Elle est partenaire de l'étude sur le classement numérique des sciages de peuplier (plus précis que le classement visuel qui écarte trop de bois), menée par FCBA (par Alain Berthelot), dont le rendu est attendu pour début 2019, en mettant à disposition des acteurs de l'étude des parcelles pour récolter les bois étudiés.

possible des essences sur les images obtenues par télédétection, et la possibilité de repérer s'il y a eu exploitation ou pas, afin de renseigner précisément les exploitants à la recherche de coupes.

Enfin, plusieurs membres de la Chambre ont signalé une nouvelle menace qui les inquiète, la présence de nombreux castors. Concentrés au début dans le bassin de la Loire, ils s'étendent en Rhône-Alpes et provoquent de gros dégâts dans les peupleraies. "L'ONCFS, alerté, ne semble pas prendre en considération le problème, qu'il juge négligeable", affirment ces membres de la Chambre. Un groupe de travail s'est constitué au sein du Conseil national du peuplier. Il espère obtenir des financements du ministère de l'Environnement et des conseils régionaux concernés, sans succès pour le moment. La Chambre souhaite faire prendre conscience aux autorités compétentes de ce problème qui risque selon elle de prendre une ampleur inquiétante.

Communiquer, enfin, fait partie de cette campagne pour les plantations dans la mesure où une partie du problème vient de la mauvaise image du peuplier chez les écologistes. La Chambre adhère à l'association Pro-Populus, regroupant la France, la Belgique, l'Italie, l'Espagne et la Hongrie, qui a décidé de lancer une campagne de communication pour la période 2018-2020 sur le thème "Le peuplier, un acteur clé du développement durable". Leur projet est de faire financer la campagne par des entreprises désireuses d'améliorer leur image verte et d'agir en relayant les messages via des sponsors et des agences de développement.

La Chambre du peuplier joue donc pleinement son rôle d'animation d'une filière allant de l'amont à l'aval, et ce depuis sa création en 1947. Un exemple à suivre pour les autres essences...

Nathalie Jaupart-Chourout